

5.00 crédits

35.0 h

Q2

Enseignants	Liegeois Michel (coordinateur(trice)) ; Odak Stipe ; Varone Frédéric ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Le contenu de cet enseignement dépend des personnalités retenues. Une priorité est donnée à la dimension comparative, que ce soit dans le cadre européen ou en dehors. Le choix des personnalités est déterminé chaque année par le Département POLS sur proposition de l'Unité SPRI.
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Il s'agit d'introduire les étudiants à la problématique du changement dans les organisations ou les politiques publiques, au niveau interne et/ ou international par le biais d'exposés présentés par des personnalités extérieures à l'UCL. Ces experts venant des universités, des milieux politiques ou de la fonction publique, sont invités à présenter et à discuter avec les étudiants des (projets de) réformes dans le domaine politico-administratif.</p> <p>1</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Evaluation : À déterminer en accord avec les enseignants invités (présentation d'un travail personnel ou d'un travail de groupe, synthèse critique des exposés, dissertation, ...)
Méthodes d'enseignement	<p><b>Pour le volet international:</b></p> <p>Le cours alternera les exposés ex cathedra et un débat à l'issue de chaque séance, auquel les étudiants se seront préparés. Une bibliographie, comprenant des lectures recommandées, est mise à disposition.</p> <p>L'examen sera une épreuve écrite sous forme de trois questions d'analyse et de compréhension.</p>
Contenu	<p><b>Prospective, anticipation et conduite du changement dans les organisations et les politiques publiques.</b></p> <p>Le cours est constitué de trois parties. La première fonde et définit les notions de prospective et d'anticipation comme outils de conduite du changement, en lien avec l'approche systémique, les temporalités de longue durée, les logiques de stratégie et d'action.</p> <p>La deuxième partie établit l'articulation des approches prospectives avec les concepts en usage dans les organisations et les politiques publiques : développement durable, gouvernance, management participatif, innovation sociale, etc.</p> <p>La troisième partie envisage les processus de changement par les méthodes prospectives et d'anticipatrices dans les organisations, les entreprises et les politiques publiques, tant globales qu'européennes, nationales et fédérales, des entités fédérées et des pouvoirs locaux, dans une approche comparatiste.</p> <p><b>Volet Affaires internationales</b></p> <p><u>La diplomatie à l'ère de la mondialisation</u></p> <p>Les critères de puissance de l'après-Guerre froide diffèrent de ceux qui ont prévalu pendant cinquante ans. Nous assistons à une dilution de la puissance, au sens traditionnel du terme, dans la mesure où celle-ci ne se fonde plus essentiellement sur des ressources, en particulier des ressources militaires, mais plutôt sur une <b>capacité de gestion d'un environnement international à la fois complexe et interdépendant</b>. Les acteurs étatiques et transnationaux étant plus nombreux, et les enjeux à la fois globaux et plus complexes, la puissance de l'après-Guerre froide est dispersée dans le cadre d'un système très diversifié et multilatéralisé. La capacité de comprendre et de s'adapter à cet environnement, ainsi que le respect des normes collectives qu'il véhicule, ont pris le pas sur la puissance des armes. En usant des instruments de la « puissance douce », des coalitions internationales formées d'Etats et d'ONG peuvent réussir à influencer l'ordre du jour international. Sur la scène diplomatique de l'après-Guerre froide, un Etat – qu'il soit puissant ou faible – se meut à travers un réseau de relations où la société civile prend de plus en plus d'importance, comme en témoignent les manifestations et débats autour du thème de la mondialisation. En raison de ce contexte multilatéralisé, il ne suffit plus de disposer de la puissance et de l'utiliser unilatéralement pour « dominer », il faut aussi disposer d'une autorité morale qui légitime ses actes et son statut. <u>La « boîte à outils » de la puissance diplomatique doit être mieux fournie qu'avant, d'autant plus que l'instrument militaire a perdu sa force décisionnelle.</u> D'autre part, l'exercice de la puissance s'effectue aujourd'hui</p>

dans un contexte normatif dominé par les valeurs démocratiques libérales. Cela implique, au niveau des règles du jeu international, une plus grande transparence et une plus grande confiance entre les acteurs.

C'est tout une **grammaire nouvelle** qui apparaît et qui perturbe les grandes puissances. Désormais la scène internationale est marquée par l'interdépendance entre les sociétés. Les acteurs économiques, les ONG, les réseaux associatifs comptent tout autant que les Etats.

La mondialisation est un processus historique profond qui peut générer un développement planétaire mais dont les bienfaits ne sont pas également répartis. Du fait qu'elle débouche sur des tensions, la gestion de la mondialisation doit figurer au centre de l'agenda diplomatique. Les **diplomates** devront, pour ce faire, disposer d'une **grille d'analyse des relations internationales qui tienne pleinement compte de l'impact de la mondialisation** en mettant en exergue la dialectique entre sécurité et développement.

En passant de la Guerre froide à l'ère de la mondialisation, les questions de développement ont supplanté celles de la défense comme étant les fondements sur lesquels on peut bâtir un avenir commun. L'éventail des menaces et défis générés par ce changement dans les relations internationales nécessite une réponse adéquate, non pas en termes de forces armées, mais sous la forme d'une recherche inlassable d'un développement centré autour des besoins de l'humanité (en anglais « human-centred development »). La diplomatie devra mettre l'accent désormais sur le rôle de la communication, de la culture, des acteurs non-étatiques et de la « déterritorialisation » de l'espace politique. Laurence Badel relève que l'on est passé d'une « diplomatie internationalisée, c'est-à-dire essentiellement pensée en termes de *relations*, à une diplomatie mondialisée, c'est-à-dire essentiellement pensée en termes d'*espaces* ».




Les défis importants du XXIème siècle, - tels la qualité de la vie dans les mégapoles, les armes de destruction massive, les fournitures d'énergie, l'accès à l'eau, les migrations internationales, les inégalités sociales, la mise en concurrence des systèmes sociaux, les pandémies, le changement climatique - sont fondamentaux tant pour la sécurité que pour le développement. Il faudra à la diplomatie de nouvelles aptitudes et de nouveaux instruments pour les insérer dans les négociations internationales.

Face à ces nouveaux défis, la **diplomatie doit s'adapter**. Or précisément la mondialisation renforce la nécessité de la *négociation*. Dans ce monde global interdépendant, où l'action est nécessairement collective, il faut une grande capacité à négocier avec un grand nombre de partenaires dans des situations complexes qui interagissent. On a donc plus que jamais besoin de vrais spécialistes de la négociation internationale car la diplomatie est devenue une *spécialité transversale*. A l'ère de la mondialisation la plus-value du travail diplomatique réside dans la capacité de mise en cohérence des négociations, c'est-à-dire une vision large de tous les intérêts en jeu. Il convient de se doter d'une capacité à hiérarchiser les priorités. Les diplomates disposent non seulement de l'outil diplomatique mais aussi du réseau qui permet de détecter l'évolution des positions des autres Etats. De sorte que la diplomatie s'est trouvée de **nouvelles raisons d'être** dans un contexte mondialisé.

Jusqu'à présent on doit bien reconnaître que la diplomatie a tardé à prendre la mesure de la mondialisation. Longtemps la politique étrangère a été conçue comme la conduite des affaires entre des Etats et ressortait du domaine exclusif des gouvernements. Aujourd'hui la politique internationale inclut un grand nombre d'acteurs extérieurs au ministère des Affaires étrangères : départements techniques, défense nationale, parlements, villes, entreprises, société civile, etc. Cela est évidemment le reflet de la disparition progressive des démarcations entre affaires étrangères et affaires intérieures, et le passage de l'ère de la Guerre froide à celle de la mondialisation.

La montée en puissance des nouveaux acteurs renforce, paradoxalement, le rôle des Etats dans le système international, dans des domaines où ces derniers n'avaient pas l'intention d'agir. Jamais les acteurs de la société civile n'ont autant réclamé l'intervention de l'Etat et de ses représentants sur la scène mondiale, dans des domaines comme l'économie, la justice, le développement, les droits de l'homme, l'environnement, etc. Alors que la bipolarité limitait la marge de manœuvre de la négociation diplomatique, la mondialisation élargit le domaine d'action diplomatique. Comme le disait l'ancien ministre des Affaires étrangères Védrine « on est, avec la mondialisation, dans un système brouillé, où la demande d'explication est considérable ». La situation internationale est tout à la fois illisible, menaçante et encore plus complexe. Les turbulences mondiales nécessitent davantage de vigilance et, si possible, de régulation. Le rôle du Département des Affaires Etrangères s'en trouve renforcé, pour autant qu'il ait fait l'indispensable effort de modernisation. Il peut devenir une tour de contrôle de la mondialisation.

<p>Bibliographie</p>	<p>Gaston BERGER, <i>Phénoménologie du temps et prospective</i>, Paris, PUF, 1964.                  Eleonora BARBIERI-MASINI, <i>Why Futures Studies?</i> London, Grey Seal, 1993.                  Peter BISHOP &amp; Andy HINES, <i>Teaching about the Future</i>, New York, Palgrave Macmillan, 2012.                  Günter CLAR &amp; Philippe DESTATTE, <i>Regional Foresight, Boosting Regional Potential, Mutual Learning Platform</i>, Brussels, European Commission, 2006.                  Philippe DESTATTE &amp; Philippe DURANCE, <i>Les mots-clés de la prospective territoriale</i>, Paris, La Documentation française, 2009.                  Philippe DESTATTE dir., <i>Evaluation, prospective et développement régional</i>, Charleroi, Institut Destrée, 2001.                  Jerome C. GLENN and Theodore J. GORDON, <i>Futures Research Methodology 3.0.</i>, Washington, The Millennium Project, 2010.                  Michel GODET, <i>Manuel de Prospective stratégique, 2 tomes</i>, Paris, Dunod, 2007.                  Jacques LESOURNE, <i>Les systèmes du destin</i>, Paris, Dalloz, 1976.</p> <p><b><u>Pour le volet international:</u></b></p> <p><b><u>Lectures vivement recommandées :</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. John Baylis, <i>Globalization of World Politics</i>, Oxford, Oxford University Press, 2011, 5th edition.</li> <li>2. Hubert Védrine, <i>Le monde au défi</i>, Paris, Fayard, 2016.</li> <li>3. Hubert Védrine, <i>Dans la mêlée mondiale</i>, Paris, Fayard, 2012.</li> <li>4. Maxime Lefebvre, <i>L'Union européenne peut-elle devenir une grande puissance?</i>, Paris, La Documentation française, 2012.</li> <li>5. <i>Questions internationales</i> (publié par La Documentation française), n°43, mai-juin 2010, <i>Mondialisation: une gouvernance introuvable</i>.</li> <li>6. Pierre Grosser, <i>Traiter avec le diable?, Les vrais enjeux de la diplomatie au XXIè siècle</i>, Paris, Odile Jacob, 2013.</li> <li>7. Dominique de Villepin, <i>Mémoire de paix pour temps de guerre</i>, Paris, Grasset, 2016.</li> </ol>
<p>Autres infos</p>	<p>Supports de cours : diapositives mis à la disposition des étudiants et textes de synthèse.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>PSAD</p>

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences politiques, orientation relations internationales	SPRI2M	5		
Master [120] en administration publique	ADPU2M	5		
Master [60] en sciences politiques, orientation générale	SPOL2M1	5		
Master [120] en sciences politiques, orientation générale	SPOL2M	5		